

● (1630)

Du côté des livres de poche, on se trouve de nouveau confronté à une sélection quasi exclusive de romans américains du même acabit. Au moins, la situation dans certaines librairies spécialisées s'améliore quelque peu. La qualité de certaines éditions américaines est un peu plus élevée, et l'on peut généralement y trouver aussi des revues européennes ou d'autres revues étrangères. On y trouve aussi des livres et des revues canadiennes, mais ils sont généralement moins nombreux et ne bénéficient pas du même battage ni de la même publicité.

Loin de moi l'idée de prétendre qu'il faut interdire l'entrée au Canada des publications américaines et autres. Mais je dis qu'il faut encourager au moyen d'un stimulant concret l'étalage, la promotion et la diffusion des livres, périodiques et magazines canadiens. Pourquoi le gouvernement ne participe-t-il pas à la constitution d'une société nationale de distribution, pour assurer la promotion et la diffusion des éditions canadiennes? Pourquoi ne pas créer des subventions pour stimuler cette industrie aux besoins tout à fait particuliers? Pourquoi le gouvernement fédéral et ses organismes n'insèrent-ils pas plus d'annonces dans les petites revues spécialisées? Pourquoi le Conseil des Arts du Canada n'élargit-il pas son programme d'achat de livres, pour y faire figurer les abonnements à des périodiques canadiens au bénéfice des bibliothèques publiques et scolaires? Madame l'Orateur, tout cela est d'une criante nécessité. Un bill destiné à satisfaire ne serait-ce qu'un de ces besoins aurait des effets sans doute plus bénéfiques pour l'industrie canadienne du magazine, considérée dans son ensemble, que les dispositions maladroites du bill à l'étude.

Il me reste à présenter une autre recommandation, dont le gouvernement saura, je l'espère, tenir compte. Elle concerne l'amélioration tant souhaitée aujourd'hui du système postal. Mais je n'insisterai pas trop pour le moment là-dessus. Je ne saurais être accusé de ne pas offrir des solutions au gouvernement. Il existe un nombre quasi infini de formules à mettre en œuvre. Mais le gouvernement, et spécialement le ministre, ont préféré anéantir les résultats valables obtenus par l'édition canadienne du *Reader's Digest*, et supprimer les avantages publicitaires de *Time Canada*, au bénéfice d'un groupe de pression.

Cette mesure n'atténuera en rien les difficultés des petits magazines et des petites maisons d'édition qui se trouvent dans le marasme, ni celles des écrivains désintéressés et méconnus qui se battent pour faire connaître leurs œuvres. Madame l'Orateur, cette mesure grignote après d'autres les droits des Canadiens. Il est dommage que le bill n'ait pu être scindé en deux. Car j'approuve les dispositions qui concernent la publicité à la télévision étrangère, mais je ne puis appuyer l'abolition de l'exemption fiscale accordée à la publicité insérée dans *Time* et *Reader's Digest*.

M. Norman A. Cafik (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Madame l'Orateur, depuis le début de cette affaire—on en parle depuis que je suis devenu député, en 1968, et même avant—je dois admettre que j'ai fait de sérieuses réserves quant à l'attitude adoptée envers le *Time* et le *Reader's Digest*. J'ai déjà fait état publiquement de mes réserves. Lorsque j'ai eu l'occasion d'examiner la question plus

Périodiques non canadiens

attentivement, je l'ai fait. Je dois admettre que mes recherches m'ont permis de conclure à la justesse de ma réaction initiale. Le bill dont nous sommes saisis se fonde sur des motifs fondamentalement bons, très exactement sur le désir d'aider l'industrie canadienne des périodiques. J'appuie toutes les mesures susceptibles d'amener un progrès en ce sens.

Toutefois, je ne suis pas prêt à appuyer des dispositions qui semblent apporter des avantages à l'industrie canadienne des périodiques, alors qu'à mon avis il n'en est rien. Je ne pense pas que les recettes retirées au *Reader's Digest*, au *Time* et à d'autres périodiques bénéficieront à l'industrie canadienne, je suis absolument persuadé du contraire. Je ne suis pas d'accord pour qu'on démolisse des institutions canadiennes, parfaitement valables à mon sens même si elles sont nées dans un autre pays, au nom d'un vague principe qui ne contribuera en rien ni au développement de l'industrie canadienne, ni au mieux-être intellectuel ou matériel des Canadiens.

Fondamentalement, je fais donc de sérieuses réserves. Parce que j'ai confiance dans le système des comités au Parlement, je suis tout disposé à voir le bill renvoyé au comité dont j'espère pouvoir faire partie; j'ai en effet l'intention de faire tout en mon pouvoir pour proposer des amendements à la mesure à l'étude, de façon à éviter les effets néfastes que je crains inévitables si le bill est adopté sous sa forme actuelle.

J'aimerais parler de deux ou trois aspects du problème. L'un concerne deux revues dont je n'ai pas entendu beaucoup parler. La première est *Modern Medicine* et l'autre est *M D of Canada*. Les deux revues concernent la profession médicale. Le bill à l'étude les touche d'une façon que je trouve tout à fait inacceptable. J'estime que ceux qui font partie de la profession médicale ont le droit d'obtenir de n'importe quelle source tout renseignement qui pourrait les instruire, améliorer leur compétence et leurs connaissances professionnelles et que nous devrions favoriser le plus possible l'accès à ces enseignements. Selon moi, nous n'avons pas besoin d'une espèce de nationalisme culturel qui empêcherait les Canadiens de profiter de l'évolution technologique et des progrès dans le domaine de la recherche et de la pratique médicale partout dans le monde. A mon avis, une des dispositions du bill nuirait beaucoup à ces deux revues, et si j'ai bien compris, d'autres revues pourraient être touchées elles aussi, mais j'ai seulement entendu parler de deux revues que j'ai déjà mentionnées. Selon moi, il n'est pas dans l'intérêt national ou dans l'intérêt de la profession médicale ni des Canadiens en général que ces revues soient ainsi défavorisées.

L'autre aspect du problème dont j'aimerais parler concerne le *Reader's Digest*. Je sais que bien des députés ont parlé du *Reader's Digest* relativement au bill, et je songe davantage à cette revue qu'à *Time* parce qu'à mon avis, les deux présentent des problèmes différents. Le *Reader's Digest* est unique en son genre puisqu'il reproduit surtout des articles publiés partout dans le monde. Son rôle consiste à condenser des articles intéressants et instructifs pour tous les gens du monde et j'estime que cette revue joue très bien son rôle. Mais ce qui importe, c'est qu'à mon avis la revue ne pourra pas se conformer à une des dispositions du bill, soit celle qui stipule qu'une revue doit être sensiblement la même qu'une autre publication ou un autre périodique qui a été publié.